



ACM et Restauration scolaire – participation financière – avril-juillet 2025

Description

Veillez trouver ci-joint les informations relatives à la participation financière des parents pour la Restauration Scolaire et les ACM d'avril à juillet 2025.

www.ville-bellefontaine.fr



www.ville-bellefontaine.fr

Horaires de la régie pour la Participation Financière des Parents de Avril 25 à Juillet 2025

LUNDI et JEUDI : 8h - 12h / 14h30 - 16h30

MARDI et MERCREDI : 8h - 13h

VENDREDI : 8h - 12h

Dates de paiement pour la restauration scolaire, ACM
Mercredis et Garderie durant les périodes suivantes :

En présentiel

Du 03/04/2025 au 10/04/2025 : (pour mai)

Du 06/05/2025 au 16/05/2025 (pour juin)

Du 3/06/2025 au 10/06/2025 (pour juillet)

En ligne jusqu'au 20 de chaque mois

***pour tout paiement numéraire,
munissez- vous de l'appoint svp**

La régie ne remet pas de monnaie
(Sous réserve de modification des informations)



CAISSE DES ECOLES DE BELLEFONTAINE

REGIE MUNICIPALE RESTAURANT SCOLAIRE

MAI A JUILLET 2025

PERIODE DE PAIEMENT	MOIS	NOMBRE DE JOUR	1 ,83	1,9
06 au 16 MAI 2025	02 au 27-05-2025 MAI	13	23,79	25,7
04 au 13 JUIN 2025	02 au 30-06-2025 JUIN	16	29,28	31,6
03 au 10 JUILLET 2025	1 ^{ER} au 04-07-2025 JUILLET	3	5,49	5,9





CATEGORY

1. Actualité

Categorie

1. Actualité

www.ville-bellefontaine.fr